

Conseil municipal du 23 septembre 2016

Intervention de M. Bruno LEVEQUE sur le déploiement de la fibre optique

En préambule du conseil municipal M. Bruno LEVEQUE de la société Orange a fait une présentation du déploiement de la fibre optique sur la commune.

Aujourd'hui la commune est divisée en 3 zones, pour chacune de ces zones les armoires sont posées, rue Marcel Pagnol, rue d'Alsace et rue de Franche Comté. Les travaux de déploiement et de raccordement vont commencer, déjà 100 foyers sont éligibles et entre 300 à 400 le seront d'ici la fin de l'année. La réglementation imposant de faire cohabiter la fibre et le cuivre les branchements téléphoniques actuels ne changeront pas, le débit de l'ADSL ne sera pas amélioré.

Pour connaître votre situation personnelle, il faut aller sur le site [http : reseau.orange.fr](http://reseau.orange.fr), vous pourrez aussi y déclarer votre intérêt pour la fibre (sans engagement).

La fibre c'est 250 à 500 méga de débit en émission et en réception.

Modification des statuts du syndicat mixte « Eau de Vienne - Siveer »

Afin de prendre en compte les objectifs de la « loi NOTRE », le conseil municipal émet un avis favorable sur les nouveaux statuts, et notamment l'application du mécanisme de représentation et substitution pour la représentation des EPCI au syndicat mixte « Eau de Vienne – SIVEER »

Un avis favorable a été donné pour l'adhésion des communes de BASSE et CHAUVIGNY au syndicat.

Renouvellement du contrat d'abonnement outil de cartographie SIMAP

Pour continuer à consulter le cadastre, visualiser aussi la carte de points lumineux, le Plan Local d'Urbanisme et les réseaux électriques de la commune, le conseil donne un avis favorable pour un renouvellement du contrat avec Sorégies, du Système d'Information Géographique pour un forfait annuel de cette prestation de 674 € HT.

Maintenance informatique et mise en place d'un pare-feu anticryptolockers

Le conseil émet un avis favorable à l'achat d'un boîtier de protection Pare-feu contre les logiciels malveillants (nommé Locky) pour 2 341.56 € TTC pour 3 années à Apogea Somaintel.

Enquête publique

Une enquête publique sur les travaux du contrat territorial Vienne Aval est en cours (du 12 septembre au 14 octobre 2016), cette enquête a pour objectif de déclarer d'intérêt général le programme de travaux de ce contrat, mené par le syndicat SyRVA, et d'autoriser la réalisation des travaux visés dans les rubriques de la nomenclature « Loi sur L'Eau » à savoir les installations ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation.

Modification statutaire, préalable à l'extension du périmètre de la CAPC

Afin de préparer la mise en œuvre de l'extension du périmètre de la CAPC au 1^{er} janvier 2017, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la modification statutaire permettant d'acter les changements de libellés des compétences obligatoires, de fixer la liste des compétences optionnelles et de définir les compétences facultatives que les communes souhaitent transférer à la CAPC.

Devis

Suite à la modification de la production d'eau chaude sanitaire au gymnase, il apparaît nécessaire de remplacer Le Tuyau d'arrivée d'eau froide au gymnase pour un montant de 2240 € TTC.

Présentation du 4L Trophy

Deux jeunes de la commune se préparent depuis plusieurs mois pour participer au Raid humanitaire étudiant, la 4L Trophy en février. Le départ se fera de Biarritz. Le conseil municipal a accordé à l'association qui les soutient une subvention exceptionnelle de 500 €.

Déclaration d'intention d'aliéner.

Le conseil n'a pas fait d'intention d'aliéner sur la vente de deux bien immobilier, l'un au 17 et 17 bis rue d'Anjou et l'autre 18 rue d'Alsace.

Redevance occupation du domaine public du réseau gaz

Le conseil donne son accord pour recevoir 566€

Fixation du tarif de location de la salle à la grand 'maison

Il a été convenu, de louer les salles de la grand 'maison pour une formation de médecins sur l'hypnose. Il y aura 6 séances de deux jours, les 7 et 8 octobre, 18 et 19 novembre, 13 et 14 janvier, 10 et 11 février, 25 et 26 mars, 5 et 6 mai de 8h30 à 18h pour 130€ par week-end.

Décision modificative budgétaire

Pour mettre à jour l'état de l'actif communal et transférer les immobilisations aux comptes d'imputations définitives la décision modificative suivant a été prise, 24 341,73€ au compte 21312-041 et 610 811 ?64 au compte 2128-041. Ce sont des opérations de mise à jour d'arriéré.

Représentants de la commune à la commission de la CAPC chargé d'évaluer les transferts de charge

Les représentants seront M. Francis FAGES et M. Robert CHADEAU

Indemnités de gardiennage de l'église

Le conseil donne son accord pour verser la somme de 119,55€.

Divers

Entretien d'éclairage du stade d'honneur des sources sera confié à la société CRV qui propose des tarifs moins chers que Soregie.

Le service technique doit voir comment faire un habillage végétalisé des conteneurs de déchets verres et papiers installés derrière proxy.

M. Olivier Faucon est en retraite pour invalidité au 1^{er} octobre.

Le contrat de Guillaume Faure s'arrête au 15 octobre.

A partir du 1 janvier 2017 la CAPC ne fournira plus de sac noir.

M. le député JM Clément et de l'inspectrice était présent pour la rentrée scolaire qui s'est très bien passée.

Es enfants de la grande section de maternelle vont désormais au self de la cantine, il est servi environ 160 repas par jour

Les TAP auront se trimestre pour thème les 4 éléments

Les travaux des douches du gymnase ont permis de diminuer la consommation d'eau de plus de moitié

Les travaux d'accessibilité du centre de loisir sont terminés

Suite à la mise en place d'une station de pompage par la commune de Châtellerault à Forclan, il restait la remise en état du chemin entre le bourg et le parc, ces travaux sont finis.

La nouvelle couverture de l'entrée de l'école permet de bien limiter la chaleur

Les enseignants de l'élémentaire demande des tableaux blancs interactifs

Une protection des pieds des panneaux de basket sont prévues

Il y aura 14 exposants au marché des artistes, dimanche 16 octobre et une exposition d'œuvres prêtés par l'ARTOTHEQUE sur le thème de l'eau

CLSH s'est bien passé

Exigence horaire pour l'état des lieux 9h salle du Chai et 9h30 salle des fêtes

SDIS fait une porte ouverte les 13 et 14 octobre de 14h à 17h et le 15 octobre de 9h à 12h